

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Beaucaire (30)  
Place Georges Clémenceau  
30300 Beaucaire

**AVIS DE MARCHÉ****FOURNITURES****DIRECTIVE 2014/24/UE****Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville de Beaucaire (30), Numéro national d'identification : 21300032600016, Contact : M Le Maire, Julien Sanchez, Place Georges Clémenceau, 30300 Beaucaire, FRANCE. Tél. : +33 466591006. Fax : +33 466593040. Courriel : nicolas.martorana@beaucaire.fr. Code NUTS : FRJ12.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.beucaire.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Agence/office régional(e) ou local(e)

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**Section II : Objet****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé :** Acquisition et livraison de matériels informatiques, de licences informatiques et de prestations d'infogérance

**II.1.2) Code CPV principal**

30200000

**II.1.3) Type de marché**

Fournitures

**II.1.4) Description succincte**

Acquisition et livraison de matériels informatiques, de licences informatiques, de baies de stockage ainsi que des prestations système et réseau. Suite à l'infirmité du marché dû à des offres irrégulières ou d'absence d'offre. Le marché est relancé pour l'ensemble de ses lots.

**II.1.5) Valeur totale estimée****II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour : tous les lots

**II.2) DESCRIPTION****LOT N° 1**

**II.2.1) Intitulé :** Matériel informatique

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

30200000

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : L'hôtel de ville - Service informatique - Place Georges Clémenceau - 30300 Beaucaire

**II.2.4) Description des prestations**

**Matériel informatique (Acquisition et livraison)****II.2.5) Critères d'attribution****Prix** : 40%**Qualité**

Valeur technique : 60%

**II.2.6) Valeur estimée****II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui****Description des modalités ou du calendrier des reconductions** : Le contrat est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer****II.2.10) Variantes****Des variantes seront prises en considération : Non****II.2.11) Informations sur les options****Options : Non****II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques****II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne****Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non****II.2.14) Informations complémentaires**

L'accord-cadre est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Montant minimum annuel : Sans

Montant Maximum annuel : 300 000 € HT

Les montants sont identiques pour chacune des périodes de reconduction.

**LOT N° 2****II.2.1) Intitulé** : **Licence informatique****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

48000000

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRJ12

**Lieu principal d'exécution** : L'hôtel de ville - Service informatique - Place Georges Clémenceau - 30300 Beaucaire**II.2.4) Description des prestations****Acquisition de licence informatique****II.2.5) Critères d'attribution****Prix** : 40%**Qualité**

Valeur technique : 60%

**II.2.6) Valeur estimée****II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui****Description des modalités ou du calendrier des reconductions** : Le contrat est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer****II.2.10) Variantes****Des variantes seront prises en considération : Non****II.2.11) Informations sur les options****Options : Non****II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

## II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non**

## II.2.14) Informations complémentaires

L'accord-cadre est en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Il donnera lieu à l'émission de bons de commandes.

Montant minimum annuel : Sans

Montant maximum annuel : 100 000 € HT

Les montants sont identiques pour chacune des périodes de reconduction

### LOT N° 3

**II.2.1) Intitulé :** Baie de stockage

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

48820000 , 30200000

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRJ12

**Lieu principal d'exécution :** L'hôtel de ville - Service informatique - Place Georges Clémenceau - 30300 Beaucaire

**II.2.4) Description des prestations**

Acquisition et livraison de baie de stockage.

**II.2.5) Critères d'attribution**

**Prix :** 40%

**Qualité**

Valeur technique : 60%

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui**

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :** Le contrat est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes**

**Des variantes seront prises en considération : Non**

**II.2.11) Informations sur les options**

**Options : Non**

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non**

**II.2.14) Informations complémentaires**

L'accord-cadre est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Montant minimum annuel : Sans

Montant Maximum annuel : 150 000 € HT

Les montants sont identiques pour chacune des périodes de reconduction

### LOT N° 4

**II.2.1) Intitulé :** Prestation système

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

72220000

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRJ12

**Lieu principal d'exécution :** L'hôtel de ville - Service informatique - Place Georges Clémenceau - 30300 Beaucaire

**II.2.4) Description des prestations**

Prestation système - Gestion des systèmes et réseau (Active directory...)

**II.2.5) Critères d'attribution**

**Prix :** 40%

**Qualité**

Valeur technique : 60%

**II.2.6) Valeur estimée****II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui**

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :** Le contrat est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer****II.2.10) Variantes**

**Des variantes seront prises en considération : Non**

**II.2.11) Informations sur les options**

**Options : Non**

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques****II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non**

**II.2.14) Informations complémentaires**

L'accord-cadre est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Montant minimum annuel : Sans

Montant Maximum annuel : 60 000 € HT

Les montants sont identiques pour chacune des périodes de reconduction

**LOT N° 5****II.2.1) Intitulé :** Prestation du réseau**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

72220000

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRJ12

**Lieu principal d'exécution :** L'hôtel de ville - Service informatique - Place Georges Clémenceau - 30300 Beaucaire

**II.2.4) Description des prestations**

Prestation du réseau ( Administration des switchs manageables)

**II.2.5) Critères d'attribution**

**Prix :** 40%

**Qualité**

Valeur technique : 60%

**II.2.6) Valeur estimée****II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui**

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :** Le contrat est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer****II.2.10) Variantes**

**Des variantes seront prises en considération : Non**

**II.2.11) Informations sur les options**

**Options : Non**

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques****II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non**

#### **II.2.14) Informations complémentaires**

Marché à Prix Global et Forfaitaire et accord-cadre est passé en application du Code de la commande publique qui donnera lieu à l'émission de bons de commande.  
Montant minimum annuel : Sans  
Montant maximum annuel : 20 000 € HT  
Les montants sont identiques pour chacune des périodes de reconduction.  
Le forfait est un montant extérieur au montant maximum annuel.

### **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

#### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

##### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

###### **Liste et description succincte des conditions :**

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion de plein droit (ne pas fournir par le candidat en cas de renseignement de la rubrique F1 du DC1 (dernière version) ou le DUME).

##### **III.1.2) Capacité économique et financière**

###### **Liste et description succincte des critères de sélection :**

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (ne pas fournir par le candidat en cas de renseignement de la rubrique F1 du DC2 (dernière version) ou le DUME).

##### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

###### **Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

##### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

#### **III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

##### **III.2.1) Informations relatives à la profession**

##### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

Pour le lot 4 et 5 : Un bon de commande annuel sera communiqué pour la planification du nombre d'heures.

Les prestations systèmes (Gestion des systèmes et réseau) et Les prestations du réseau (Administration des Switchs manageables) s'effectueront à la demande du pouvoir adjudicateur. il en va de même pour le déplacement du prestataire.

Pour le lot 1 à 3, une clause de réexamen est prévue (article 7 du CCP) permettant une actualisation technologique.

La commune prendra contacte avec le prestataire afin de fixer un rendez vous pour une potentielle actualisation technologique ou modification en lien avec ses besoins.

##### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

##### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

**La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non**

### **Section IV : Procédure**

#### **IV.1) DESCRIPTION**

##### **IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

##### **IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

##### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

##### **IV.1.5) Information sur la négociation**

##### **IV.1.6) Enchère électronique**

**IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui**

## **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

**IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure**

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Lundi 01 février 2021 - 12:00

**IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**Durée en mois :** 5 (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

**Date :** lundi 01 février 2021 - 13:30

**Lieu :** Mairie de Beaucaire.

## **Section VI : Renseignements complémentaires**

### **VI.1) RENOUELEMENT**

**Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui**

**Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :**

Hiver 2024

### **VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Appel d'offres ouvert.

Forme juridique du groupement : Le pouvoir adjudicateur n'impose aucune forme de groupement.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement sur les fonds propres pris sur le budget de la Commune.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Cautionnement et garanties financières: Sans

Avance : aucune

Retrait du dossier de consultation :

Il est entièrement et gratuitement téléchargeable sur le profil acheteur de la Commune : <https://www.marches-securises.fr>

Les candidats sont invités à s'enregistrer lors du téléchargement du DCE afin d'être automatiquement alertés lors des éventuelles modifications de celui-ci en cours de publicité.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Remise des offres :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://marches-securises.fr>

Renseignements complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par

l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://marches-securises.fr>

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Les documents de la consultation sont communiqués aux candidats dans les 6 jours qui suivent la réception de leur demande.

Information des candidats non retenus :

L'acheteur, dès qu'il décide de rejeter une candidature ou une offre, notifie à chaque candidat ou soumissionnaire concerné le rejet de sa candidature ou de son offre. Cette notification pourra être faite par voie électronique (profil acheteur, mail ...). Il communique aux candidats et aux soumissionnaires qui en font la demande écrite les motifs du rejet de leur candidature ou de leur offre dans un délai de quinze jours à compter de la réception de cette demande. Si le soumissionnaire a vu son offre écartée alors qu'elle n'était ni inappropriée ni irrégulière ni inacceptable l'acheteur lui communique, en outre, les caractéristiques et avantages de l'offre retenue ainsi que le nom de l'attributaire du marché public.

Présentation de l'architecture du réseau:

Cette étape est obligatoire pour le lot 4 et 5. Cette présentation aura pour objet de présenter l'architecture du réseau et du système informatique de la commune de Beaucaire.

La commune de Beaucaire ne souhaite pas divulguer ces éléments de manière écrite afin, de limiter les risques liés à la cybermenace. Cette présentation se déroulera par le biais d'une vidéoconférence Microsoft Teams.

L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette présentation sera déclarée irrégulière. La présentation donnera lieu à la délivrance d'un certificat par mail, par le responsable du service informatique.

L'ouverture des offres se fera ultérieurement à la date limite de remise des offres, en présence de l'acheteur. L'ouverture des plus n'est pas publique et aucune personne extérieure à la Commune ne peut y participer.

## **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Nîmes 16 Avenue Feuchères CS 88010 , 30941 NIMES FRANCE. Tél. +33 466273700. E-mail : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr). Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

Tribunal Administratif de Nîmes 16 Avenue Feuchères CS 88010 , 30941 NIMES FRANCE. Tél. +33 466273700. E-mail : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr). Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

### **VI.4.3) Introduction des recours**

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

Tribunal Administratif de Nîmes 16 Avenue Feuchères CS 88010 , 30941 NIMES FRANCE. Tél. +33 466273700. E-mail : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr). Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

## **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

24 décembre 2020